



Monsieur Gilles Catoire
Président de Clichy Habitat

Clichy, mercredi 27 octobre 2010

Monsieur le Président,

Ces derniers mois, la question du chauffage urbain a fait l'actualité. La dernière péripétie en date a été la publication du rapport de la Chambre régionale des comptes qui a confirmé les anomalies de gestion de ce dossier depuis de longues années.

En juin dernier, la *Commission du chauffage urbain*, dont je faisais partie au titre de représentante des locataires et de la CSF, a également confirmé en tous points les propositions que nous faisons pour corriger le préjudice supporté par la ville, l'Office HLM et les locataires.

Depuis, je suis obligé de constater que les choses sont restées en l'état. En particulier, la vérification des charges, dont celles du chauffage, que nous avons effectuée ces dernières semaines, a mis en lumière que Clichy Habitat continue de réclamer le paiement de ce poste sans aucune justification nouvelle et sans que nous ayons le moyen de vérifier quoi que ce soit au sujet des sommes réclamées. Situation que dénoncent précisément tous les rapports sur le sujet.

Je vous rappelle donc que depuis notre communiqué du 10 septembre dernier nous demandons que ce poste de charges soit à négocier globalement avec les amicales de locataires et non cas par cas ou immeuble par immeuble.

Cette négociation doit avoir dans l'immédiat pour objectif de ne pas faire supporter aux locataires les surcoûts indus constatés et à moyen terme le remboursement des sommes énormes (27,5 millions d'euros !) prélevées indûment dans le passé.

Enfin, dans votre lettre du 10 septembre dernier, que vous m'adressiez en tant que Maire, vous indiquiez que « La *Commission de délégation des services publics locaux* prendra le relais de la *Commission chauffage urbain* ». A ce jour, nous n'avons pas de nouvelle de cette commission qui devait « examiner les suites juridiques, techniques et financières ». Il me paraît utile qu'elle soit convoquée sans délai.

Il me paraît urgent que des initiatives soient prises de votre part afin de ne pas laisser ce dossier en l'état. La CSF, qui n'avait pas été invitée lors des précédentes cessions de la *Commission de délégation des services publics locaux* consacrées au chauffage urbain entend y prendre toute sa place, les locataires de Clichy Habitat étant les principaux usagers de ce service public local.

Je vous demande enfin de prendre toutes les mesures permettant de trouver un accord négocié pour permettre l'apurement des charges de chauffage.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'expression de ma considération,

Jacqueline Crémieux
Administratrice de Clichy Habitat